

# Avortements en élevage ovin : Bien diagnostiquer les causes

Les avortements constituent un sujet de préoccupation majeur en raison de leur incidence économique et sanitaire dans les élevages. Beaucoup d'éleveurs subissent les séries d'avortements en essayant de les enrayer quand ils surviennent. D'autres maximisent la couverture vaccinale, ce qui leur coûte cher.

La commission petit ruminants de l'ALMA-GDS81, en collaboration avec le GTV, travaille sur le sujet et vous a proposé depuis 2 ans une procédure harmonisée de diagnostic différentiel. Aujourd'hui l'ensemble des partenaires a décidé de participer à l'Observatoire et Suivi des Causes d'Avortement des Ruminants : OSCAR.



## Qu'est ce qu'OSCAR ?

Cet observatoire permet de répondre à 2 objectifs complémentaires :

- A l'échelle de l'exploitation, avoir un protocole de diagnostic différentiel optimisé, afin de pouvoir identifier une origine infectieuse et répondre à la problématique de l'éleveur.

- A l'échelle du département et du pays, avoir un recueil et une analyse des résultats à des fins de surveillance, dans le but d'améliorer les mesures de diagnostic, de prévention et de lutte. Pour cela, une méthodologie de diagnostic différentiel a été définie, très proche de ce qui vous est proposé dans le Tarn depuis 2 ans.

## Quand mettre en place ce diagnostic ?

La démarche est à mettre en place dans les troupeaux confrontés à une série abortive, plutôt de fin de gestation : plus de 3 avortements en moins de 7 jours.

### Ne pas oublier les prélèvements et analyses « Brucellose ».

Ce dispositif vient en complément du dispositif Brucellose et de la déclaration réglementaire et obligatoire des avortements auprès de la DDcPP. L'Etat prend en charge le déplacement, la visite, les prélèvements et les analyses pour la recherche Brucellose.

## Quels animaux prélever ?

### Quelles analyses faire ?

Le tableau ci-dessous, reprend les prélèvements à effectuer dans l'élevage et les analyses à demander au laboratoire. **Une feuille spécifique de demande d'analyse a été réalisée pour accompagner les prélèvements au laboratoire.**

## Diagnostic différentiel à mettre en place

Agents infectieux	Prélèvements dans l'élevage	Analyses à faire
<b>Brucellose</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de sang sur toutes les brebis avortées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sérologies</li> </ul>
<b>Fièvre Q</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 à 6 écouvillons vaginaux sur brebis avortées (au plus près de l'avortement / 7 jours max) ou placentas, ou avortons (foie, liquide stomacal, rate)</li> <li>(•10 prises de sang de mères avortées depuis 15j)*</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 PCR (2 individuelles ou en mélange de 3)</li> <li>(•10 sérologies, en fonction des résultats PCR)*</li> </ul>
<b>Toxoplasmose</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prélèvement encéphale avortons (maxi 3 en mélange)</li> <li>• 5 prises de sang de mères avortées</li> <li>(+ 5 prises de sang en cinétique)*</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 PCR</li> <li>• 5 sérologies</li> <li>(+5 sérologies cinétiques)*</li> </ul>
<b>Chlamydie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 écouvillons vaginaux sur brebis avortées (au plus près de l'avortement / 7 jours max) ou placentas, ou avortons (foie, liquide stomacal, rate)</li> </ul>	3 PCR individuelles
<b>Border Disease</b>	5 prises de sang sur ovins non vaccinés (de préférence sur agnelles mélangées au troupeau)	5 sérologies

\*optionnel

## Le Suivi Sanitaire Approfondi : Une aide pour le diagnostic.

Ce suivi est proposé par l'ALMA-GDS 81 en cas de problèmes sanitaires et notamment lors d'événements abortifs.

Le diagnostic proposé ci-dessus coûte environ 400 €HT à l'éleveur. Une prise en charge financière dans le cadre du suivi sanitaire approfondi, permet d'aider l'éleveur dans ces recherches pour que le diagnostic ne lui revienne qu'à

150 €HT environ :

- Département Tarn / GDS81 :

50 % des frais d'analyses et des honoraires vétérinaires (plafond de 400 € d'aides).

- CRSSA dans le cas d'avortements :

100 % des frais d'analyses plafonné à 100 € (recherche de 3 pathogènes minimum : Fièvre Q, Chlamydia, Toxoplasmose).

Plus d'informations au Service Ovin de  
l'ALMA GDS81 : 05.63.48.83.16